

Le lundi 26 août 2019

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Nous sommes heureux de compter votre enfant parmi nos élèves pour l'année scolaire 2019-2020. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous nos élèves, ceux et celles qui reviennent ou qui nous arrivent pour la première fois. La rentrée scolaire aura lieu le mardi 3 septembre.



L'école et le personnel de Ronald-Marion continuent leur croissance à tous les niveaux. Parmi les annexes jointes à cette lettre, vous trouverez la liste du personnel de l'école, leur courriel ainsi que leurs fonctions. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question, commentaire ou inquiétude.

Afin de s'assurer du bon déroulement de la rentrée et des procédures mises en place pour le bon fonctionnement de l'école, la réussite des élèves et la sécurité de toutes et de tous tout au long de l'année scolaire, nous aimerions partager quelques points importants avec vous à titre d'information.

1. Horaire :

Ce dernier sera suivi comme suit :

- 9h00 – 9h15 Petit déjeuner
- 9h20 – 9h25 Annonces
- 9h25 – 10h40 Période 1
- 10h50 – 12h05 Période 2
- **12h05 – 13h00** **Lunch**
- 13h05 – 14h20 Période 3
- 14h30 – 15h45 Période 4
- 15h45 – 15h55 Départ des autobus

2. Accueil :ROMABOLA

La première journée d'école sera une journée d'orientation. Les élèves auront la possibilité de connaître leur horaire, de recevoir leur cadenas pour leurs casiers, de s'orienter dans les routines, de rencontrer leurs enseignants et les membres de la direction et, bien entendu, de renouer leurs amitiés avec leurs camarades.

Les élèves de 7^e et 8^e prendront part à diverses activités qui auront pour but de les familiariser avec leur nouveau milieu, de tisser des liens avec des nouveaux camarades et de s'amuser.

3. Communication maison-école :

L'école élémentaire Ronald Marion et l'école secondaire Ronald-Marion (intermédiaire et secondaire) sont deux écoles distinctes. Pour appeler l'école secondaire Ronald-Marion, veuillez signaler le (905) 683-9730 suivi du « 7 ».

Signalement absence et retards :

L'assiduité est automatisée. Les appels seront faits par le système pour les absences qui n'ont pas été signalées avant 9h00. Nous vous prions d'aviser le secrétariat de l'absence de votre enfant soit par téléphone au 905-683-9730 ou par courriel aux adresses suivantes : douglase@csviamonde.ca; pelchata@csviamonde.ca

Info ROMS

Tous les communiqués aux parents seront transmis par courriel. Vous recevrez une à deux fois par mois une communication de l'école vous informant des nouveautés ou des activités à venir.

4. Mise à jour de la « Fiche personnelle »:

La communication avec vous est très importante. Au courant de l'année nous communiquerons avec vous par courriel, par téléphone et par le biais de la poste. Il est donc très important de vérifier et de mettre à jour, si nécessaire, la fiche personnelle de votre enfant. Vos enfants recevront une copie de leur fiche durant la première semaine d'école. Si vous avez des corrections à y apporter, nous vous prions de le faire aussitôt que possible et nous faire parvenir la fiche corrigée par le biais de votre enfant, en personne, ou par courriel à douglase@csviamonde.ca et pelchata@csviamonde.ca.

5. Autorisation d'utiliser des renseignements personnels des élèves :

En pièces jointes, vous trouverez un formulaire d'autorisation pour l'utilisation des renseignements personnels de votre enfant. Prière de lire le formulaire, le signer et le faire parvenir à l'école par le biais de votre enfant, en personne, ou par courriel à douglase@csviamonde.ca et pelchata@csviamonde.ca

6. Guichet Viamonde (School day) :

Nous n'acceptons pas des paiements en argent comptant ou en chèque. Toutes les transactions et les approbations de formulaires de permission pour des sorties éducatives ou sportives se font au Guichet Viamonde (School Day). Si vous avez besoin de votre code d'accès, veuillez communiquer avec notre secrétaire en chef, Ann Pelchat, à pelchata@csviamonde.ca.

7. Casiers :

Les élèves de la 7^e à la 12^e année auront 2 petits casiers qui leur seront assignés pour toute l'année. C'est leur responsabilité de bien les entretenir et d'éviter de les abimer. Pour des mesures de sécurité, l'école se charge de donner un cadenas aux nouveaux élèves. Les cadenas supplémentaires pour les nouveaux et anciens élèves doivent être achetés sur le guichet Viamonde (Schoolday) au prix de 5\$. Les élèves n'auront pas l'opportunité de changer de casiers au courant de l'année. Ils doivent s'assurer de garder leurs casiers verrouillés en tout temps. Les sacs à dos et les manteaux doivent être placés dans les casiers pour des mesures de sécurité. L'école n'est pas responsable des objets perdus.

8. Sortie des élèves :

Les élèves de la 9^e à la 12^e année ont le droit de sortir à l'extérieur à l'heure du dîner. Un registre de sortie est disponible au bureau où ils doivent signer à leur départ et à leur retour. Prière d'encourager votre enfant à suivre cette procédure. Les élèves de 7^e et de 8^e année, eux, ne peuvent pas quitter le terrain de l'école pendant l'heure du lunch.

9. Magasin ROMA :

Le magasin ROMA est ouvert durant l'heure du dîner. Les élèves de la 7^e à la 12^e ont la chance d'acheter des collations, boissons ou un repas à un prix modique (1\$- 5\$).

10. Tenue vestimentaire éducation physique :

La tenue vestimentaire d'éducation physique est composée d'un t-shirt, un short ou un pantalon jogging et des espadrilles. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne seront pas admis au cours d'éducation physique en tenue de ville.

11. Visiteurs :

Pour assurer la sécurité des élèves et de tous les membres du personnel, tous les visiteurs, y compris les bénévoles, doivent se présenter au secrétariat à leur entrée dans l'école pour justifier leur présence. Une fois dans l'école, ils doivent signer le registre et obtenir la carte de visiteur qu'ils doivent porter afin de pouvoir être identifiés.

Toute personne, y compris les parents, les tuteurs et les tutrices, responsables de récupérer leur enfant doivent signer le registre de départ afin d'assurer une bonne communication avec l'école pour la sécurité de leur enfant. À la fin de la journée, les parents, tuteurs et tutrices qui récupèrent leurs enfants sont priés d'attendre à l'extérieur de la porte principale pour accueillir leurs enfants. Cette mesure vise à faciliter la sortie de tous les élèves.

12. Transport scolaire :

Francobus effectue un virage numérique et a cessé d'utiliser Postes Canada pour communiquer avec les familles. Une lettre à cet effet est en pièces jointes.

13. Bénévolat :

Nous encourageons tous les parents, tuteurs et tutrices à se porter bénévoles et faire du bénévolat durant l'année scolaire au sein de l'école.

14. Contribution annuelle :

En plus du volet académique, la vie d'une école dépend également de diverses activités culturelles qui contribuent au développement de nos élèves et de leur bien-être. Afin d'offrir une panoplie d'activités aux élèves à l'école, nous vous demandons une contribution de 60\$, somme qui sera répartie comme suit :

- 10\$ de contribution annuelle pour le programme du petit déjeuner
- 20\$ de contribution annuelle pour les projets spéciaux (conférenciers, semaine du bien-être, journée de carrières, activités diverses etc.)
- 30\$ de contribution annuelle pour les spectacles et les activités culturelles planifiées.

15. Outil technologique

Nous encourageons nos élèves à apporter leur propre appareil numérique (ordinateur portable, tablettes,..) pour utilisation à des fins pédagogiques. La politique, en ce qui concerne l'utilisation et la perte de ces outils, se retrouve au lien suivant :

http://csviamonde.ca/Membres-du-Conseil/Politiques-et-directives-administratives/Politique%20et%20directives%20administratives/2_18_Outils_electroniques_et_communications_virtuelles_politique.pdf

16. L'agenda scolaire

L'école n'offre plus l'agenda scolaire aux élèves de la 7^e à la 12^e année dans le but de réduire notre empreinte écologique et de maximiser notre utilisation des outils électroniques. Quelques agendas seront disponibles au bureau si votre enfant désire tout de même en avoir un.

17. Code de vie

Le code de vie de l'école doit être signé par l'élève qui accepte de fréquenter l'école ainsi que le parent, tuteur ou tutrice. Le code de vie constitue un contrat de fréquentation entre le parent, l'élève et l'école. Il est important de le lire avec votre enfant. Si votre enfant et vous n'avez pas encore signé le code de vie, nous vous prions de le faire et de nous le faire parvenir par le biais de votre enfant, en personne ou par courriel à M. Baudelaire Fogno Ouambo, fognoouambob@CSViamonde.ca, le directeur adjoint.



Voici quelques dates importantes à retenir :

Prise de photos

La prise de photos pour les élèves de l'intermédiaire et du secondaire aura lieu le **12 septembre 2019**. Tous les élèves doivent se faire photographier pour la carte d'étudiant ainsi que pour l'annuaire (album-souvenir). Visitez edgeimaging.ca/photoday pour l'horaire et les rappels.

Soirée d'information/BBQ

La soirée d'information pour les parents des élèves de la 7^e à la 12^e année se tiendra le jeudi **18 septembre 2019**, de 18h30 à 20h. Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à notre BBQ annuel organisé par le conseil d'école. Le BBQ débutera à 16h30 et prendra fin à 18h00. Si vous désirez aider pour l'organisation de cette soirée, prière de m'envoyer un courriel à sambourg@csviamonde.ca.

Site de l'école

Visitez notre site web au www.csviamonde.ca

Suivez-nous sur Facebook www.facebook.com/esronaldmarion et

Twitter www.twitter.com/esronaldmarion

Nous vous souhaitons à tous et toutes une agréable année scolaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Gertha Sambour
Direction

Baudelaire Fogno Ouambo
Direction-adjointe

École Ronald-Marion
2235, rue Brock
Pickering, ON
L1V 2P8
905-683-9730